



Ciron Perret & Associés

Société de Commissariat aux Comptes

Commissaire aux comptes inscrit sur la liste nationale
rattaché à la CRCC de Grande Aquitaine

N° d'inscription : 4100090259

5, cours d'Alsace Lorraine

33000 Bordeaux

Tél : 05 56 81 35 91

GEST2R HOLDING

Société A Responsabilité Limitée

42, route de Lansac

33710 Pugnac

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur
la transformation de la société à responsabilité limitée GEST2R HOLDING en
société par actions simplifiée**

GEST2R HOLDING

Société A Responsabilité Limitée

42, route de Lansac

33710 Pugnac

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société à responsabilité limitée GEST2R HOLDING en société par actions simplifiée

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 6 février 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 136 milliers d'euros, un bénéfice de 185 milliers d'euros, une dette financière nette de 88 milliers d'euros et des capitaux propres de 700 milliers d'euros pour un capital social de 513 milliers d'euros ;
- Aucune distribution de dividendes ni d'acomptes sur dividendes n'a été effectuée entre le 1^{er} janvier 2023 et la date de notre rapport.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

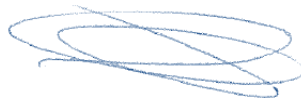
- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Bordeaux, le 13 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes



Ciron Perret & Associés

Mathieu Ciron